

Mode d'emploi pour la candidature d'un étudiant en mobilité Études à la Haute École Francisco Ferrer

Documents requis

1. Dossier de candidature (à télécharger)
2. Lettre de motivation en français
3. Photographie JPG
4. Photocopie de la carte d'identité (2 exemplaires)
5. Résultats obtenus au test de langue en ligne de la Commission européenne pour les étudiants en mobilité Erasmus (Online Language Support)
6. « Learning agreement » signé par l'institution d'origine et l'étudiant
7. Optionnel : pour une mobilité au quadrimestre d'automne, la demande d'inscription au cours de français organisé dans la première quinzaine du mois de septembre, avec possibilité d'un cours hebdomadaire de la mi-septembre à la fin octobre (à télécharger)

Date-limite de candidature

Pour une mobilité au « quadrimestre » d'automne : 1^{er} juin

Pour une mobilité au « quadrimestre » de printemps : 1^{er} décembre

Comment rédiger le « learning agreement »

Le catalogue de cours se trouve sur le site de la Haute École <http://www.he-ferrer.eu/formations>

Chaque formation est constituée d'Unités d'enseignement (UE).

Pour voir les UE, cliquer sur Fichiers/ Programme d'études 2015-2016/Cycle complet (le programme 2016-2017 sera analogue à celui de 2015-2016)

- Pour une mobilité au « quadrimestre » d'automne: choisir des UE intitulées Q + un chiffre impair (Q3, Q5)
- Pour une mobilité au « quadrimestre » de printemps : choisir des UE intitulées Q + un chiffre pair (Q4, Q6)
- En général, ne pas choisir d'UE du Q1 ou Q2, qui sont des UE destinées aux étudiants de 1^{ère} Baccaauréat

Pour le descriptif du contenu de chaque Unité d'enseignement, repérer le numéro de l'Unité d'enseignement dans Fichiers, cliquer sur Unités d'enseignement et ouvrir le document correspondant. Vous y trouverez mentionnés, notamment, la période d'évaluation, ce qui vous permettra de connaître le nombre d'ECTS pour la période de mobilité de votre étudiant (voir NB ci-dessous).

NB : Pour le « learning agreement », c'est le coordinateur catégoriel qui est la personne de contact : renseignements complémentaires si nécessaire, confirmation du nombre d'ECTS, niveau, ... Le document « Haute École Francisco Ferrer Key-data sheet » reprend la liste des coordinateurs catégoriels.

Attention : si une UE est organisée sur 2Q, faire préciser la période d'évaluation et le nombre d'ECTS par le coordinateur catégoriel

Cours de français

Un cours de français préparatoire intensif est organisé en partenariat avec une autre Haute École dans la première quinzaine de septembre pour les étudiants étrangers, donc avant le début des cours à la HEFF. A partir de la mi-septembre et jusqu'à la fin octobre, il est organisé à raison d'une séance hebdomadaire. Les étudiants peuvent suivre une seule partie, ou les deux, au choix.

Si l'institution d'origine souhaite mettre ce cours dans le « learning agreement » de l'étudiant, l'étudiant peut obtenir une certification pour un maximum de 3ECTS.

Il n'y a pas de frais de participation.

Il n'y a pas de cours de français organisé pour les mobilités au quadrimestre de printemps.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à

Elisabeth PLARD Elisabeth.PLARD@he-ferrer.eu , téléphone: + 32 2 279 57 67

Mode d'emploi pour la candidature d'un étudiant en mobilité Stages à la Haute École Francisco Ferrer

Documents requis

1. Dossier de candidature (à télécharger)
2. Lettre de motivation en français
3. Photographie JPG
4. Photocopie de la carte d'identité (2 exemplaires)
5. Résultats obtenus au test de langue en ligne de la Commission européenne pour les étudiants en mobilité Erasmus (Online Language Support)
6. Convention de stage signée par l'institution d'origine, l'organisme d'accueil (via la HEFF) et l'étudiant
7. Optionnel : pour une mobilité au quadrimestre d'automne, la demande d'inscription au cours de français organisé dans la première quinzaine du mois de septembre, avec possibilité d'un cours hebdomadaire de la mi-septembre à la fin octobre (à télécharger)

Date-limite de candidature

3 mois avant le début du stage

Cours de français

Un cours de français intensif est organisé dans la première quinzaine de septembre pour les étudiants étrangers, avant le début des cours à la HEFF. A partir de la mi-septembre et jusqu'à la fin octobre, il est organisé à raison d'une séance hebdomadaire. Les étudiants peuvent suivre une seule partie, ou les deux, au choix.

Si l'institution d'origine souhaite mettre ce cours dans le « learning agreement » de l'étudiant, l'étudiant peut obtenir une certification pour un maximum de 3ECTS.

Il n'y a pas de frais de participation.

Il n'y a pas de cours de français organisé pour les mobilités au quadrimestre de printemps.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à

Elisabeth PLARD Elisabeth.PLARD@he-ferrer.eu, téléphone: + 32 2 279 57 67